

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Mortier composite pour ancrages et fixages composant A (résine)

Utilisations déconseillées

sans limitation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Scell-it	
Rue:	28 rue Paul Dubrule	
Lieu:	F-59810 Lesquin	
Téléphone:	+33(0) 320 329 818	Téléfax: +33(0) 320 329 817
e-mail:	technique@scellit.com	
e-mail (Interlocuteur):	qualite@scellit.com	
Internet:	www.scellit.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

diméthacrylate de tétraméthylène

diméthacrylate d'éthylène

Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol

1,4-naphtoquinone

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 2 de 12

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
2082-81-7	diméthacrylate de tétraméthylène	15 - < 20 %
	218-218-1 01-2119967415-30	
	Skin Sens. 1B; H317	
25013-15-4	Vinyltoluène	5 - < 10 %
	246-562-2 01-2119622074-50	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H332 H315 H319 H304 H412	
97-90-5	diméthacrylate d'éthylène	1 - < 5 %
	202-617-2 607-114-00-5	
	STOT SE 3, Skin Sens. 1; H335 H317	
27813-02-1	Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	1 - < 5 %
	248-666-3 01-2119490226-37	
	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H319 H317	
3077-12-1	2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol	1 - < 5 %
	221-359-1	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H302 H315 H318	
38668-48-3	1,1'-(p-Tolyimino)dipropane-2-ol	< 1 %
	254-075-1	
	Acute Tox. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H300 H319 H412	
130-15-4	1,4-naphtoquinone	< 0,1 %
	204-977-6	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1C, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1A, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H319 H317 H335 H400 H410	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 3 de 12

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Poudre d'extinction
Jet d'eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit
Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de pyrolyse, toxique
Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 4 de 12

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage : 5 - 25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mortier composite pour ancrages et fixages composant A (résine)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
14808-60-7	Silices cristallines, quartz	-	0,1 a		VME (8 h)	
25013-15-4	Vinyltoluènes	50	240		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
2082-81-7	diméthacrylate de tétraméthylène			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	14,5 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	4,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,3 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
27813-02-1	Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	14,7 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	4,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	8,8 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
38668-48-3	1,1´-(p-Tolyimino)dipropane-2-ol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,6 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 5 de 12

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
2082-81-7	diméthacrylate de tétraméthylène	
Eau douce		0,087 mg/l
Eau de mer		0,0087 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,12 mg/kg
Sédiment marin		0,312 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		20 mg/l
Sol		0,573 mg/kg
27813-02-1	Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol	
Eau douce		0,904 mg/l
Eau de mer		0,904 mg/l
Sédiment d'eau douce		6,28 mg/kg
Sédiment marin		6,28 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,727 mg/kg
38668-48-3	1,1'-(p-Tolyimino)dipropane-2-ol	
Eau douce		0,017 mg/l
Eau de mer		0,0017 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0782 mg/kg
Sédiment marin		0,00782 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		199,5 mg/l
Sol		0,005 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 0,4mm NBR (Caoutchouc nitrile) >480min (EN374)

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente 0,5mm NBR (Caoutchouc nitrile) >480min (EN374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 6 de 12

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte	
Couleur:	beige clair	
pH-Valeur:		non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.	
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,72 g/cm ³
Hydrosolubilité:	insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 7 de 12

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2082-81-7	diméthacrylate de tétraméthylène				
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 >3000 mg/kg	Lapin		
25013-15-4	Vinyltoluène				
	par voie orale	DL50 2000-5000 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 2000-5000 mg/kg	Lapin		
	par inhalation vapeur	CL50 17,8 mg/l	Rat		
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
27813-02-1	Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol				
	par voie orale	DL50 11200 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin		
3077-12-1	2,2'-(4-méthylphényl)imino]biséthanol				
	par voie orale	DL50 > 300 mg/kg	Rat		
38668-48-3	1,1'-(p-Tolylimino)dipropane-2-ol				
	par voie orale	DL50 27,5 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 >2000 mg/kg			
130-15-4	1,4-naphtoquinone				
	par voie orale	DL50 190 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 202 mg/kg	Rat		
	par inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	par inhalation aérosol	CL50 46 mg/l	Rat		

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Information supplémentaire

Les données toxicologiques indiquées des substances composant le produit sont destinées aux professions médicales, aux spécialistes des domaines de la sécurité et de la santé professionnelles et aux toxicologues.

Les données toxicologiques indiquées des substances composant le produit ont été mises à disposition par les

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 8 de 12

fabricants des matières premières.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
2082-81-7	diméthacrylate de tétraméthylène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 32,5 mg/l	96 h			
	Toxicité pour les algues	NOEC 2,11 mg/l	3 d			
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 5,09 mg/l	21 d			
	Toxicité bactérielle aiguë	(32,5 mg/l)				
25013-15-4	Vinyltoluène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5,2 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 2,6 mg/l	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1,3 mg/l	48 h			
	Toxicité pour les poissons	NOEC 2,6 mg/l	4 d	Tête de boule		
	Toxicité pour les algues	NOEC 1,6 mg/l	3 d			
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,81 mg/l	2 d			
27813-02-1	Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 379 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >97,2 mg/l	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >143 mg/l	48 h			
	Toxicité pour les algues	NOEC >97,2 mg/l				
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 45,2 mg/l	21 d			
3077-12-1	2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 735 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 94,4 mg/l	48 h			
130-15-4	1,4-naphtoquinone					
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,011 mg/l				

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 9 de 12

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
2082-81-7	diméthacrylate de tétraméthylène			
	OECD 310	84%	28	
27813-02-1	Acide méthacrylique, monoester avec propane-1,2-diol			
	OECD 310	81%	28	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
2082-81-7	diméthacrylate de tétraméthylène	3,1
25013-15-4	Vinyltoluène	3,58
3077-12-1	2,2'-[(4-méthylphényl)imino]biséthanol	1,09
38668-48-3	1,1'-(p-Tolyimino)dipropène-2-ol	2,1
130-15-4	1,4-naphtoquinone	1,8

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
25013-15-4	Vinyltoluène	<500		

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 10 de 12

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 11 de 12

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 48,16 g/l

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC , 79/117/EEC , 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 16.

Abréviations et acronymes

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

ATE: Acute Toxicity Estimates

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, Labeling and Packaging

DMEL: Derived Minimal Effect level

DNEL: Derived No Effect Level

EC50: Effective concentration, 50%

ErC50: EC50 in terms of reduction of growth rate

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations (DRG) for the air transport (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

NOEC: No Observed Effect Concentration

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT: persistent, bioaccumulative and toxic

vPvB: very persistent and very bioaccumulative

PNEC: Predicted No Effect Concentration

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses (Regulations Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. A

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0034

Page 12 de 12

VOC: Volatile organic compound
Acute Tox. 2: Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, Catégorie 4
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, Catégorie 1
Aquatic acute 1: Danger pour le milieu aquatique, Toxicité aiguë, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables, Catégorie 3
Skin Corr. 1C: Corrosion/Irritation cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2: Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisants cutanés, sous-catégorie 1A
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Mortier composite pour ancrages et fixages composant B (durcisseur)

Utilisations déconseillées

sans limitation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Scell-it	
Rue:	28 rue Paul Dubrule	
Lieu:	F-59810 Lesquin	
Téléphone:	+33(0) 320 329 818	Téléfax: +33(0) 320 329 817
e-mail:	technique@scellit.com	
e-mail (Interlocuteur):	qualite@scellit.com	
Internet:	www.scellit.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 2 de 10

2.3. Autres dangers

cette substance remplit les critères PBT de la directive REACH, annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl			10 - < 15 %
	202-327-6	617-008-00-0	01-2119511472-50	
	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H241 H319 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Poudre d'extinction

Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de pyrolyse, toxique

Monoxyde de carbone.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 3 de 10

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

Stockier dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

température de stockage 5-25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

voir section 1.2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 4 de 10

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
56-81-5	Glycérine (aérosols de)	-	10		VME (8 h)	
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyl	-	5		VME (8 h)	
14808-60-7	Silices cristallines, quartz	-	0,1 a		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl			
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	2 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	13,3 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	39 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl	
	Eau douce	0,00002 mg/l
	Eau de mer	0,000002 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,013 mg/kg
	Sédiment marin	0,001 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 0,4mm NBR (Caoutchouc nitrile) >480min (EN374)
Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente 0,5mm NBR (Caoutchouc nitrile) >480min (EN374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 5 de 10

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte
Couleur:	noir
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	non applicable

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

Propriétés comburantes

Non comburant.
Teneur active en oxygène (%) < 1%
aucune classification

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,59 g/cm³
Hydrosolubilité:	insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

voir section 10.3

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction avec: Agent oxydant

10.4. Conditions à éviter

voir section 7.2

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 6 de 10

10.5. Matières incompatibles

agent oxydant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl				
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

OECD 201 (Desmodesmus subspicatus.)

IC10: (0 - 72 h) = 30 mg/l

IC50: (0 - 72 h) = 150 mg/l

OECD 202 (Daphnia magna)

EC0/NOEC (48h) = 100 mg/l

EC50 (48h) = >500 mg/l

EC100 (48h) = >>500 mg/l

OECD 203 (Danio rerio)

LC0/NOEC : 250 mg/l

LC50 : > 500 mg/l

LC100 : >> 500 mg/l

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,0602	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,0711	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	0,11 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 202
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,02	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,001	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OECD 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(35 mg/l)	0,5 h			OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 7 de 10

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance	Méthode	Valeur	d	Source
		Évaluation			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl				
	OECD 301D	71%	28		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl	3,2

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 8 de 10

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 9 de 10

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 68,37 g/l

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC , 79/117/EEC , 689/2008/EC

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3,15,16.

Abréviations et acronymes

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, Labeling and Packaging

DMEL: Derived Minimal Effect level

DNEL: Derived No Effect Level

EC50: Effective concentration, 50%

IATA: International Air Transport Association

IC50: Inhibitory concentration, 50%

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

NOEC: No Observed Effect Concentration

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT: persistent, bioaccumulative and toxic

vPvB: very persistent and very bioaccumulative

PNEC: Predicted No Effect Concentration

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses (Regulations Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail)

VOC: Volatile organic compound

Aquatic Chronic 3: Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë, Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FIRST - Polyester styrene free, Comp. B

Date de révision: 06.12.2017

Code du produit: SDB0020

Page 10 de 10

- | | |
|------|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)